



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-95196>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-95196**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Etablissement public d'aménagement Ecovallée-Plaine du Var

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Achat, gestion et livraison de titres restaurant dématérialisés sous forme de cartes à destination du personnel de l'EPA Nice Ecovallée Plaine du Var

**Description** : La présente consultation concerne l'achat, la gestion et la livraison de titres restaurant dématérialisés sous forme de cartes, au profit du personnel de l'EPA Nice Ecovallée Plaine du Var. Les prestations sont définies au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

**Identifiant de la procédure** : d5b99e9c-5200-4fb1-8f73-1d1eccf2c919

**Identifiant interne** : PPP21D-7/4018/AOO Titres restaurant démat

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 66133000 Services de traitement d'opérations et services de compensation

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 450,000 Euro

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : \*L'estimation du montant de l'accord-cadre (publiée au sein de l'avis de marché) est effectuée sur la base de la valeur faciale des titres restaurant

x le nombre de collaborateurs x le nombre de jours travaillés + frais de gestion = valeur totale émission mensuelle, valeur multipliée ensuite par 48 mois correspondant à la durée totale de l'accord-cadre, soit une estimation de 327 600 € HT. Le montant maximum est volontairement supérieur à l'estimation du besoin, afin de couvrir d'éventuels aléas et dépenses non prévisibles, et non prévus à ce stade et pour permettre de répondre à de possibles hausses du besoin. Le calcul du montant maximum du présent accord-cadre prend en compte la valeur faciale des titres restaurant dématérialisés et les frais de gestion versés par le pouvoir adjudicateur conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 mars 2021 n°438859. Les prix de l'accord-cadre ne comprennent en revanche pas la valeur faciale des titres restaurant, uniquement les frais de gestion qui seront payés au titulaire en application de l'accord-cadre. \*Les offres seront examinées dans les conditions prévues au Chapitre II (Examen des offres) du Titre V (phase d'offre) du Livre 1er (Dispositions générales) de la Deuxième partie (Marchés publics) de la partie réglementaire du Code de la commande publique. Les modalités de notation sont décrites dans les paragraphes suivants : Critère n°1 : Valeur technique et méthodologique au regard de la note méthodologique (pondération : 70 %) Ces éléments seront appréciés sur la base des informations fournies dans la note méthodologique établie par le candidat. La note sera calculée sur une base de 100 points, en totalisant les notes obtenues pour chacun des sous-critères suivants : 1) Moyens humains dédiés à l'exécution des missions (25 points) : description des moyens humains affectés aux différentes étapes de réalisation des prestations de la prise en charge de la commande puis de sa préparation jusqu'à sa livraison. Le candidat précisera la disponibilité du support client proposé ainsi que son accompagnement en cas d'urgence avec l'identification d'un interlocuteur dédié. L'EPA appréciera la pertinence et suffisance des moyens humains à chaque étape et également la disponibilité du support client proposé ainsi que son accompagnement en cas d'urgence avec l'identification d'un interlocuteur dédié. 2) Méthodologie de gestion des prestations de l'accord-cadre (25 points) : le candidat décrira les modalités de sécurisation de la livraison des cartes et des codes confidentiels, les modalités de report des titres dématérialisés sur l'année suivante, les modalités en cas de perte, vol de la carte et de la procédure d'opposition et de remplacement de la carte. Le candidat sera jugé sur les méthodes mises en place pour garantir la livraison à bon port (EPA ou chez le bénéficiaire), sur la sécurité des codes confidentiels, la réactivité pour reporter les titres sur l'année suivante, et pour remédier au plus vite à la perte, au vol de la carte, ainsi qu'à la fiabilité de la procédure d'opposition, et à la souplesse de la méthode utilisée par le candidat quant à la reprise des cartes en cas de personnel sortant. 3) Délais d'obtention et d'abondement de la carte (25 points) : le candidat présentera les délais d'obtention de la carte (première obtention, nouvelle commande après perte etc...) ainsi que les délais relatifs à l'abondement de la carte, en respectant les mentions du CCTP, en les optimisant si possible, d'une manière réaliste. Le candidat sera jugé sur l'optimisation et le réalisme des délais proposés, en respectant les conditions mentionnées au CCTP. 4) Les partenaires et avantages proposés (25 points) : le candidat présentera les différents partenaires acceptant la carte et les offres et avantages dont les salariés pourront bénéficier en vertu de celle-ci. L'EPA analysera la diversité des partenaires et enseignes acceptant la carte proposée par le candidat ainsi que les avantages proposés aux bénéficiaires de ces derniers. Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée à 70 %. Les notes seront arrondies au centième supérieur. Critère n°2 : Prix des prestations (pondération : 30 %) Ce critère sera analysé au regard du montant total indiqué dans le détail quantitatif estimatif (DQE). La note sera attribuée sur 100 selon la formule suivante : Note attribuée =  $100 * (O / On)$  Dans laquelle : O = Offre la moins disante On = Offre à noter Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée à 30 %. Les notes seront arrondies au centième supérieur. Synthèse multicritères: La note finale du candidat est obtenue par l'addition des notes relatives aux deux critères, affectées de leurs coefficients pondérateurs. Le classement final des

offres est établi en conséquence. L'offre retenue est celle qui obtient le plus de points. En cas d'égalité totale de points entre plusieurs candidats, le classement sera effectué sur la base du critère majoritaire.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : (voir DUME ou DC1-DC2)

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Achat, gestion et livraison de titres restaurant dématérialisés sous forme de cartes à destination du personnel de l'EPA Nice Ecovallée Plaine du Var

**Description :** La présente consultation concerne l'achat, la gestion et la livraison de titres restaurant dématérialisés sous forme de cartes, au profit du personnel de l'EPA Nice Ecovallée Plaine du Var. Les prestations sont définies au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

**Identifiant interne :** AOO Titres restaurant démat\_1

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66133000 Services de traitement d'opérations et services de compensation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 66133000 Services de traitement d'opérations et services de compensation

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais

**Ville :** Nice Cedex 3

**Code postal :** 06205

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Etablissement public d'aménagement Ecovallée-Plaine du Var

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 29/11/2024

**Durée :** 48 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le marché comporte trois reconductions. fois un (1) an,

soit une durée maximale de quatre (4) ans (toutes reconductions comprises). La reconduction est tacite. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction de l'accord-cadre. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, celle-ci sera notifiée par lettre recommandée avec accusé réception ou courriel avec accusé de réception au plus tard un (1) mois avant sa date d'échéance. Il n'est versé au titulaire aucune indemnité en cas de non-reconduction de l'accord-cadre.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 450,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : -Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, des éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique # Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** -Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours de trois dernières années # Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution du marché. -preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession: - Une lettre de candidature, précisant l'identité du candidat (modèle recommandé : formulaire DC1 joint au dossier de consultation) : en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune ; - En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume sous-traité doivent être précisés ; - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (modèle recommandé : formulaire DC1 joint au dossier de consultation) ; Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs

équivalents à ceux mentionnés, ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les cas d'interdiction de soumissionner, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique et méthodologique

Pondération (points, valeur exacte) : 70

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/09/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 18/09/2024 à 15:00

**Lieu :** Siège EPA Nice Ecovallée

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

**Informations relatives aux délais de recours :** Il est fait application des dispositions de l'article 46 du CCAG-FCS. En cas de litige, le droit français est seul applicable et les tribunaux du lieu d'exécution de la prestation sont seuls compétents.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement public d'aménagement Ecovallée-Plaine du Var

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Etablissement public d'aménagement Ecovallée-Plaine du Var

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Etablissement public d'aménagement Ecovallée-Plaine du Var

**Numéro d'enregistrement :** 50885888300012

**Adresse postale :** Immeuble Nice Plaza, 455 Promenade des Anglais

**Ville :** Nice Cedex 3

**Code postal :** 06205

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Gaëlle ZANINOTTI

**Adresse électronique :** marches@epa-plaineduvar.com

**Téléphone :** +33 493218588

**Adresse internet :** <http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

## Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nice

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Adresse postale** : 18 avenue des Fleurs

**Ville** : Nice Cedex 1

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nice@juradm.fr

**Téléphone** : +33 489978600

**Rôles de cette organisation** :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 944b2a0c-9d52-4de8-bc00-6a81477365a1 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 15/08/2024 à 04:45

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 14/08/2024